

La Roche-sur-Yon, le vendredi 20 octobre 2017

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85000 La Roche-sur-Yon  
tél. : 02 51 05 57 79

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

### COMPTE RENDU

#### **1 FOURNITURE DE MOBILIERS ADMINISTRATIFS - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Bureau d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes entre La Roche-sur-Yon Agglomération, la Ville de la Roche-Sur-Yon et le CCAS de la Roche-Sur-Yon pour l'acquisition de mobiliers administratifs. Le montant maximum du marché est de 450 000,00 €HT pour l'ensemble des membres du groupement. Il est envisagé un marché ferme sur 4 ans. La Roche-sur-Yon Agglomération est désignée coordonnateur de ce groupement et sera chargée, à ce titre, de signer le marché au nom et pour le compte du groupement.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2 ACQUISITION DE FOURNITURES ET MATERIELS DE BUREAU : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° G16-021**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Par délibération du 28 juin 2016, le Bureau Communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de La Roche-sur-Yon, le CCAS de La Roche-sur-Yon, la commune de Mouilleron-le-Captif, le CCAS de Mouilleron-le-Captif, et la commune de Venansault, pour l'acquisition de fournitures et de matériels de bureau.

Suite à la procédure d'appel d'offres qui a été engagée, le marché n° G16-021 a été conclu avec l'entreprise LYRECO.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, le Bureau Communautaire est appelé à autoriser la conclusion d'un avenant pour permettre à La Roche-sur-Yon Agglomération d'exécuter le marché par carte achat.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3 ACQUISITION D'UN DELAISSE ROUTIER AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE PRODUCTION « LA BOULANGERE » A LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Bureau l'acquisition d'un délaissé routier d'une surface d'environ 10 211 m<sup>2</sup> auprès du Conseil Départemental de la Vendée au prix de 1,20 €/m<sup>2</sup> en vue de l'implantation d'une unité de production "La Boulangère" à La Chaize-le-Vicomte.

QUESTION ADOPTÉE PAR

**19 voix POUR**

**1 ABSTENTION(S) : Madame Bernadette Barré-Idier**

**4 INDEMNITES VERSEES A MONSIEUR PAUL MARTINEAU, EXPLOITANT AGRICOLE IMPACTE PAR L'IMPLANTATION D'UNE UNITE DE PRODUCTION « LA BOULANGERE » A LA CHAIZE-LE-VICOMTE**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est donc proposé au Bureau d'approuver le versement d'une indemnité globale de 150 114,23 € à Monsieur MARTINEAU (parcelle ZS 26) impacté par le projet d'implantation d'une unité de production "La Boulangère" à La Chaize-le-Vicomte.

QUESTION ADOPTÉE PAR

**19 voix POUR**

**1 ABSTENTION(S) : Madame Bernadette Barré-Idier**

**5 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE LA SARL ABC REVETEMENT - ZAE DE L'ERAUDIÈRE A DOMPIERRE-SUR-YON**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Dans le cadre de son projet de développement, la société ABC Revêtement, présente dans la ZAE de l'Eraudière à Dompierre-sur-Yon, a sollicité l'Agglomération pour l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 2 500 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section ZB numéro 224p lui permettant ainsi de créer un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>.

Les parties se sont entendues sur un prix de 20 €/HT/m<sup>2</sup> soit 50 000 €HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6 ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR L'EXTENSION DE LA ZAE ARTIPOLE A LA FERRIERE**

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

L'extension de la ZAE « Artipole » à la Ferrière s'inscrit dans le schéma de développement économique de l'Agglomération et est identifiée en « zone de développement » dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie (SCoT).

Futur pôle de développement économique majeur de l'Agglomération yonnaise, son extension nécessite de procéder à des acquisitions foncières, menées par la SAFER Poitou-Charentes, dont la parcelle cadastrée section ZI numéro 30p d'une contenance de 2 ha 48 a 85 ca appartenant à Mesdames BARRAUD Marie-Annick et TESSIER Arlette, au prix de 3,50 €/m<sup>2</sup> soit 87 098 € net vendeur .

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette acquisition.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7 SUBVENTIONS PARC PRIVE**

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Il est proposé au Bureau d'accorder 46 subventions, dont le total s'élève à 101 529 €

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8 REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA-ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT N°1**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

La Roche-sur-Yon Agglomération a conclu un marché de travaux avec le Bureau d'Etudes SAFEGE pour la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration du schéma directeur et du zonage d'assainissement des eaux usées de La Roche-sur-Yon Agglomération.

La conclusion d'un avenant n°1 est rendue nécessaire pour intégrer les éléments suivants :

- Modifier les quantités de points de mesures lors des deux campagnes en accord avec l'article 2.3.1 du CCTP,
- Mettre en cohérence le zonage communautaire initial avant actualisation dans la base de données.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9 ETUDES PREALABLES A L'EPANDAGE DES BOUES DE 2 STATIONS D'EPURATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE**

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Dans le cadre du programme 2017 de travaux dans le domaine de l'assainissement des eaux usées, La Roche-sur-Yon Agglomération va réaliser des études préalables à l'épandage des boues des stations de traitement des eaux usées du Bourg de Chaillé-sous-les-Ormeaux sur la commune de Rives de l'Yon et du Bourg de la commune de Thorigny.

L'Estimation des ces deux études est de 5 726,41 €HT soit 6 871,70 €TTC

Il est proposé au Bureau de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la réalisation de ces études.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10 ACQUISITION AUPRES DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON D'UNE EMPRISE FONCIERE D'ENVIRON 2 500 M² BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC EN VUE DE LA REALISATION DE LA SMAC**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Il est proposé au Bureau Communautaire l'acquisition auprès de la Ville de La Roche-sur-Yon d'une surface d'environ 2 500 m² à prélever sur la parcelle BC 351p au prix de 140 €du M2 pour la réalisation de la SMAC.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **11 TARIFICATION ET VENTE DE DOCUMENTS DECLASSÉS SUR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES**

*Rapporteur : Monsieur Luc Bouard*

Il est proposé une vente de documents déclassés des médiathèques du samedi 9 décembre au mercredi 13 décembre 2017. Cette vente sera organisée au sein de la médiathèque RABIER à La Roche-sur-Yon.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12 MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS AUPRES DES COLLEGES ET LYCEES PUBLICS ET PRIVES ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET PROFESSIONNEL, AUTRES ORGANISMES : ACTUALISATION DE LA TARIFICATION**

*Rapporteur : Monsieur Jean-Louis Batiot*

Cette délibération a pour objet d'actualiser les tarifs pour l'année civile 2017 pour la facturation des lycées, enseignement supérieur et professionnel, tout autre organisme, et pour la saison scolaire 2017-2018 pour les collèges (septembre 2017 à juin 2018).

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**